



PROCÉDURE ALERTE DE DÉTRESSE



***Avertir les secours n'est pas une perte de temps,
il permet souvent d'en gagner.***

➔ En cas d'événement de mer, l'appel aux CROSS doit se faire **le plus tôt possible**. En effet, l'envoi d'un moyen nautique et/ou aérien quel qu'il soit va prendre du temps (mobilisation du personnel et temps de route) mais celui-ci peut à tout moment être **annulé** si la situation évolue positivement. Par ailleurs, afin de faciliter la communication et d'éviter de perdre du temps, à bord du navire **une checklist avec les informations indispensables à donner** au CROSS doit être prête.

➔ La communication avec le CROSS peut être déléguée à un marin si l'équipage est en nombre suffisant. Si c'est le patron qui s'en occupe, il peut préciser clairement au CROSS qu'il va entamer des manœuvres et qu'il ne sera pas en capacité de répondre à leurs sollicitations. Dans tous les cas, le 1er échange sera bref.

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

➤ **APPUYER SUR LE BOUTON DISTRESS DE LA VHF ASN** ◀
envoi automatique de la position et du nom du navire

Échange avec le CROSS via la VHF canal 16	
Nom du navire	
Immatriculation du navire	
Type d'événement	
Position GPS du navire	
Nombre de marins concernés	
Engins de pêche à l'eau	
Marin(s) équipé(s) ou non d'un VFI	

POUR RAPPEL

Terme	Gravité	Priorité	Ex. de situation
Mayday (3x)	danger de mort	maximale	homme à la mer, naufrage, incendie
Pan-Pan (3x)	urgence sérieuse	élevée	blessure grave, panne

N'OUBLIEZ PAS, VOUS POUVEZ JOINDRE LE CROSS PAR TÉLÉPHONE AU 196